



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Birmanie

Question au Gouvernement n° 3339

Texte de la question

DISPARITION DE XAVIER TANGUY

M. le président. La parole est à M. Loïc Bouvard, pour le groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.

M. Loïc Bouvard. Monsieur le président, ma question, qui s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères, concerne la disparition du jeune Xavier Tanguy à la frontière séparant la Birmanie de la Thaïlande, le 17 octobre dernier.

Ce jeune Breton est un militant très actif de la cause des droits de l'homme, notamment en Birmanie. En effet, il a été l'un des tout premiers à manifester pour la libération de Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix. Nous ne pouvons que saluer son engagement et dire à sa famille, aujourd'hui sans nouvelles de lui depuis le mois d'octobre, combien nous partageons son inquiétude.

Monsieur le ministre, nous savons qu'un membre de votre cabinet a reçu la famille de notre compatriote. Un lien est donc établi entre le Quai d'Orsay et les parents de Xavier Tanguy. Mais nous sommes surpris de l'attitude de l'ambassade de France en Birmanie, laquelle est perçue comme nonchalante.

Nous souhaiterions qu'une véritable enquête aboutisse pour que l'on puisse dire à la famille de Xavier Tanguy où celui-ci se trouve et qui le retient prisonnier. Ce serait contribuer à diminuer l'angoisse de cette famille.

Certes, nous connaissons la situation de troubles et de rivalités de pouvoir existant sur la zone frontière entre la Birmanie et la Thaïlande. Nous connaissons bien sûr la difficulté qu'il y a à obtenir des informations et nous mesurons la nécessaire discrétion qui convient à des actions diplomatiques pour qu'elles soient efficaces. Pour autant, monsieur le ministre, pouvez-vous, dans la mesure du possible, informer la représentation nationale sur la nature des moyens que la France déploie sur place pour retrouver notre compatriote ?

Je rappelle que les Pays-Bas, confrontés à un cas semblable de disparition, ont dépêché en Birmanie cinq policiers pour mener l'enquête. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants, ainsi que plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste, et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, dès que nous avons appris la disparition de M. Xavier Tanguy dans cette zone effectivement très dangereuse, incontrôlable et formellement déconseillée, j'ai donné des instructions pour que tout soit fait afin d'obtenir des informations et de retrouver notre concitoyen.

Nos ambassadeurs en Thaïlande et en Birmanie ont effectué des démarches auprès des autorités de ces deux

pays pour les sensibiliser à l'importance que cela représentait pour nous et pour leur demander d'entreprendre des recherches.

Nos attachés de police en poste au sein de notre ambassade à Bangkok ont pris contact avec la police thaïlandaise et se sont eux-mêmes déplacés dans la région supposée de la disparition, en dépit de toutes les difficultés que j'ai évoquées il y a un instant.

Des contacts ont été pris auprès des services de l'immigration à Bangkok pour essayer de recueillir les informations qu'ils pourraient avoir eues.

Nos deux ambassades ont multiplié les contacts tant auprès des responsables du renseignement civil et militaire des deux pays qu'avec tous les milieux très variés susceptibles d'avoir eu des relations avec Xavier Tanguy. La réalité est que, pour le moment, ces démarches n'ont rien donné : aucune information n'a pu être obtenues par aucun canal, et tous les canaux possibles et imaginables ont été explorés.

Les autorités thaïes nous ont confirmé que Xavier Tanguy était entré légalement en Thaïlande. Elles ne disposent d'aucun enregistrement de sa sortie du territoire thaïlandais - il s'agit d'une zone incontrôlée. Elles poursuivent activement leurs recherches et nous les relançons constamment à ce sujet.

Les autorités birmanes ont indiqué que Xavier Tanguy, dont l'entrée sur leur territoire n'était pas, pour les mêmes raisons, enregistrée, n'était ni hospitalisé ni détenu en Birmanie. Elles nous affirment poursuivre activement leurs investigations.

Les gouvernements birmans et thaïlandais nous ont assurés que les autorités militaires régionales des deux pays avaient reçu des consignes de recherches permanentes et systématiques.

Cela dit, nous sommes obligés de passer par les gouvernements et nous ne savons que ce qu'ils nous disent.

L'un de nos contacts birmans a effectué un déplacement sur le terrain entre Noël et le Nouvel an, au cours duquel il a demandé à tous les commandants de la zone de poursuivre les recherches sans relâche.

A ce stade, toutes les hypothèses doivent être malheureusement envisagées, mais aucune ne peut être privilégiée puisque nous ne disposons d'aucun élément.

Quelle que soit la raison de la disparition de Xavier Tanguy, la famille de notre compatriote peut être assurée que tout continuera d'être mis en oeuvre pour essayer de le retrouver. Les services du ministère des affaires étrangères ont reçu les parents de Xavier Tanguy pour partager avec eux les informations, insuffisantes, dont nous disposons, mais surtout pour faire état des démarches systématiquement entreprises et les tenir étroitement informés de la suite de notre action. Ils continueront de le faire.

Je voudrais rendre hommage au courage et à la patience dont font preuve les proches de Xavier Tanguy. Je sais que, dans ce type d'affaire, dont nous avons malheureusement eu à connaître un certain nombre, il n'y a aucune garantie de résultat. Mais un dossier de disparition d'un Français n'est jamais clos aussi longtemps que notre compatriote n'est pas retrouvé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Données clés

Auteur : [M. Loïc Bouvard](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3339

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 février 2002